

CONTRAT CAE CopyCoop — Partenaire coopérateur (modèle en étapes)

Modèle à compléter et valider par le comité. Adossé à l'**Accord-cadre CAE CopyCoop** (règle 30+3+3+64, clause de défense de l'emploi, 3 lois).

Entre les soussignés

La **coopérative CopyCoop**, Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE), représentée par _____, ci-après « **la Coopérative** »,

et

_____ (nom, activité : **_**), **demeurant** _____, ci-après « **le·la Coopérateur·rice** ».

Préambule

La Coopérative outille les activités locales (artisans, commerces, associations) : site web, photos, prise de rendez-vous, **suivi IA**, hébergement souverain, et — sur mandat — **standard téléphonique**.

Le·la Coopérateur·rice rejoint la Coopérative et accède à ces outils en contrepartie des engagements ci-dessous, dans le cadre de l'accord-cadre CAE.

Article 1 — Objet

Le présent contrat organise :

1. l'**adhésion** du·de la Coopérateur·rice à la CAE ;
 2. la **fourniture des services numériques** (site, suivi IA, standard tél. le cas échéant) ;
 3. la **rémunération** et la **répartition** selon la règle 30+3+3+64 ;
 4. les **étapes** d'évolution, y compris l'**embauche à terme**.
-

Article 2 — Le contrat en ÉTAPES

Étape 0 — Adhésion (jour J)

- Signature de l'accord-cadre + du présent contrat ; **1 voix** au comité.
- Nom de domaine : enregistré **au nom de la Coopérative** (cf. art. 3).
- Mise en ligne du **site** (gabarit validé : accueil, services, tarifs, réalisations, équipe, contact + **suivi IA**).

Étape 1 — Amorçage (mois 1 à 6)

- Statut : **entrepreneur·se-salarié·e / mission** (CAE).
- Rémunération : **commissions** / répartition sur les contributions (pas de fixe garanti).

- Objectifs négociés : __ (ex. 20 partenaires apportés, 1 site livré/mois).
- **Aucune embauche à ce stade.**

Étape 2 — Développement (mois 6 à 12)

- Consolidation du portefeuille ; montée en compétences (déploiement, standard tél., IA).
- Rémunération : commissions + **prime de progression** (indicative : ____ €).
- Revue en comité tous les 3 mois ; indicateurs : partenaire actifs, marge, satisfaction.

Étape 3 — Seuil de viabilité → embauche à terme

L'embauche est déclenchée lorsque **les deux conditions** sont réunies (à confirmer) :

- $\geq$ ____ **partenaires payants** (ex. 80-100), **ou** $\geq$ ____ **€/mois de marge récurrente** (ex. 3 000 €) ;
- la marge couvre **12 mois de salaire + charges**.

Alors : passage en **contrat de travail CAE** — **fixe ~1 800 € brut** + variable (____ €/partenaire actif).

Toute embauche est **validée en comité** (le comité peut avancer ou différer le seuil selon la trésorerie).

Étape 4 — Consolidation / suite

- Poursuite du salariat ; accès aux responsabilités coopératives.
- Révision annuelle des objectifs, du taux de répartition et de la formule du partenaire.

Les étapes peuvent se chevaucher ou être révisées d'un commun accord écrit, sans transformer l'Étape 1 en promesse d'embauche.

Article 3 — Nom de domaine & hébergement

- Le nom de domaine ____ (**.fr / .org / etc.**) est **détenu par la Coopérative**.
- Le·la Coopérateur·rice en a l'**usage exclusif** tant que le contrat est en vigueur.
- **Sortie** : transfert au **prix coûtant** (frais d'enregistrement réels) dans les 30 jours après accord, ou redirection gratuite 12 mois. Le **contenu** (textes, photos, données clients) reste la propriété du·de la Coopérateur·rice.
- Hébergement : **kvm4** (minisite) ; IA générée via **kvm8** (OmniRoute / DeepSeek) ; sauvegardes chiffrées.

Article 4 — Standard téléphonique (option — mandat révocable)

Si le·la Coopérateur·rice **confie son standard** :

- la Coopérative gère l'accueil, le routage, la prise de message et l'**assistant IA** (RDV, qualification) ;
- chaque appel/demande est **journalisé** dans le suivi IA (même base que le site) ;
- le·la Coopérateur·rice **garde la maîtrise** (horaires, renvois, messages) et peut **révoquer le mandat** à tout moment par écrit ;
- la Coopérative **n'exploite pas commercialement** sa clientèle.

Article 5 — Rémunération & répartition

- Règle **30+3+3+64** : les **64 %** partagés couvrent charges coopératives, **salaire coopératif** et charges d'activité.
- Taux de répartition applicable : ____ % (connu et accepté avant signature).
- Formule du partenaire : ☐ Découverte (0 €) ☐ Pro (29 €/mois) ☐ Pro+Standard (59 €/mois) — tarifs à confirmer en comité.
- **Tokens CPC** : traçabilité de la valeur créée.

Article 6 — Clause de défense de l'emploi

Tout **gain de productivité** obtenu grâce aux outils coopératifs (IA, OmniRoute, DeepSeek-Éthique) est **fléché vers l'emploi** : prime, intéressement, ou **création de poste en CAE**. Le·la Coopérateur·rice s'engage à **signaler ces gains** ; la Coopérative s'engage à les partager.

Article 7 — Engagements réciproques

Le·la Coopérateur·rice : respecter les 3 lois et les règles coopératives ; utiliser les outils selon le cadre ; participer aux décisions (1 voix) ; contribuer à la vie coopérative ; signaler les gains de productivité.

La Coopérative : fournir les outils et services promis ; assurer le suivi administratif et juridique ; garantir la transparence des comptes et des tokens ; protéger l'emploi et l'activité ; flécher les gains vers l'emploi.

Article 8 — Durée, révision, résiliation

- Durée : **1 an**, renouvelable tacitement.
- **Révision** : les étapes sont revues en comité (trimestriel).
- **Résiliation** : possible à tout moment, **préavis 1 mois**, par l'une ou l'autre partie. En cas de désaccord : dialogue → médiation → arbitrage du comité (pas de tribunal).

Article 9 — Droit applicable

Droit français. Le présent contrat forme, avec l'accord-cadre CAE CopyCoop, l'intégralité de l'accord entre les parties.

Fait à ____, le __ / __ / 20__, en deux exemplaires.

La Coopérative (CopyCoop)	Le·la Coopérateur·rice
Nom, fonction : ____	Nom : ____
Signature :	Signature :